



Municipalité Saint-Frédéric
850, rue de l'Hôtel de Ville
Saint-Frédéric, Québec G0N 1P0
Tél : 426-3357 / Fax : 426-1259

Le 1^{er} juin 2020

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019 :

Au 31 décembre 2019, les états financiers de la municipalité de Saint-Frédéric présentent des revenus de fonctionnement de 1 733 148\$ soit une augmentation de 116 346\$ sur l'année précédente. Par un excédent de tout juste 3730\$, qui représente seulement 0,2% de ses revenus, la municipalité a démontré un suivi extrêmement rigoureux et serré de son budget. Nous atteignons ainsi la limite du suivi budgétaire d'une organisation publique car une marge de variation entre 5% et 10% serait encore très acceptable compte tenu de notre réalité. Une municipalité, comme toute organisation publique, ne doit pas s'écarter de ses prévisions budgétaires sans raison valable. Ainsi, il faut se rappeler que c'est toujours très mauvais signe qu'une municipalité annonce des surplus budgétaires importants. Cela veut dire que les citoyens sont taxés sans raison ou que l'exercice du budget n'est simplement pas respecté.

Le surplus accumulé libre s'élève au 31 décembre 2019 à 294 659\$, ce qui est un montant tout juste suffisant pour couvrir les situations imprévues sans ruptures de liquidités et pour absorber les importants projets en démarrage dans notre municipalité en attendant le financement à long terme. En plus de ce surplus libre, la municipalité a affecté des provisions pour des dépenses futures dans des fonds réservés dont le total s'élève à 81 936\$ à la fin de l'exercice financier 2019. Ce montant est composé d'une réserve de 20 000\$ pour les interventions d'urgence et incendie, de 10 000\$ pour du matériel roulant, de 10 000\$ pour l'entretien de l'eau potable, de 10 000\$ pour l'entretien de l'eau usée, de 29 793\$ qui provient de la CDI et qui sera affecté au développement industriel et enfin de 2193\$ qui reste à affecter au projet de renouvellement des lumières de rues.

À la fin de l'exercice 2019, la dette totale de la municipalité s'élevait à 2 428 228\$. De ce montant, une proportion de 358 802\$ est supportée par le gouvernement du Québec dans le cadre de divers programmes de subvention qui sont étalés sur plusieurs années. La municipalité est responsable d'assumer entièrement le reste de cette dette soit un montant de 2 069 426\$ ce qui nous impose un fardeau de la dette de 240 173\$ en capital et intérêts pour l'année 2019. Ce portrait ne reflète cependant pas l'ampleur considérable des défis financiers qui nous attendent au cours des prochaines années compte tenu de la désuétude accablante d'une grande proportion des infrastructures municipales. Les investissements à prévoir de plusieurs millions sont une préoccupation importante du conseil municipal compte tenu de l'impact majeur sur le fardeau de la dette à long terme sachant que nous n'avons pas d'emprunts qui viennent à échéance avant plusieurs années.

Le rapport de l'auditeur externe :

L'audit externe de la situation financière de la Municipalité de Saint-Frédéric pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 a été réalisée par les experts comptables de la firme Blanchette Vachon SENCRL qui ont également dressé les états financiers conformément aux exigences légales en vigueur.

Suite à l'exécution de son mandat, l'auditeur précise, dans le rapport de l'auditeur indépendant que : « Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Frédéric au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Martin Nadeau
Maire